

**« Prix de la commune d'Aigleville »  
Dimanche 7 juillet 2024 à AIGLEVILLE (27)  
Organisé par le Vélo Club Pacéen**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe*
HC, 1ère, 2ème et 3ème cat.	14h00	15h15	8	72 km	130	Oui
6eme catégorie	14h00	15h17	5	45 Km		Oui
Minimes (H/F) *	14h00	15h19	3	27 km		Oui
4eme catégorie	12h15	13h15	6	54 km	130	Oui
5eme catégorie	12h15	13h17	5	45 km		Oui
Cadets (H/F) *	14h30	13h19	5	45 km		Oui
Dossards	Rue Principale Aigleville (27)					
Départs / arrivées	idem					
Circuit	Circuit de 9 km avec une côte					
Observation	* Les Minimes et les Cadets seront regroupés avec les catégories 5/6 suivant le nombre de partants, la décision sera prise par les commissaires le jour de l'épreuve. Ne rien jeter sur la chaussée et respecter le code de la route					
Invitations	Course ouverte aux : FFC Open 3 (moins de 200 points au 31/12/2023) seront en 1ère catégorie. UFOLEP 1, FFC ACCESS 1 seront en 2ème catégorie. UFOLEP 2, FFC ACCESS 2 seront en 3ème catégorie. UFOLEP 3 et FFC ACCESS 3 seront en 4ème catégorie. UFOLEP 4a et 4b, FFC ACCESS 4 seront en 5ème catégorie. <b>Attention : trois invitations au maximum dans la saison</b>					
Responsable et engagements	<p><b>Engagements : Mr Christian BOUCLEY</b> 16 Rue de Gaillon 27120 PACY SUR EURE</p> <p>Règlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chèque à l'ordre du Vélo Club Pacéen</li> <li>- Virement IBAN : FR76 1830 6002 2402 4462 7800 161 et BIC : AGRIFRPP883</li> </ul> <p>Tarifs FSGT : adultes : 5.50 €, Cadets et Minimes toutes fédérations : 4,50 €  Tarif adultes FFC, UFOLEP : 11 €  Tarif sur place : + 2 € pour tous  Clôture des engagements : jeudi 4 juillet 2024 à 20h00.  Priorité sera donnée aux licenciés FSGT, les autres licenciés seront acceptés dans l'ordre d'arrivée du courrier et dans la limite des places disponibles.  L'engagement postal ne sera pris en compte qu'avec le règlement.  <b>Confirmation de l'envoi postal par mail (christianboucley@wanadoo.fr) avec la photocopie de la feuille d'engagements et du chèque (ou ordre de virement).</b>  Pas d'engagement par téléphone.  Chèques à l'ordre de Vélo Club Pacéen</p>					